



26 Bd Malesherbes - 75008 PARIS
11 Hill Street – LONDON W1J 5LF
Tel : + 33 1 4387 1866 / + 44 20 3876 7981
www.ci-am.com

SCOR
M. Denis Kessler
Président-Directeur Général
5 avenue Kléber
75116 Paris

Paris, le 6 février 2019,

Monsieur le Président,

En réponse à votre courrier du 4 février, je vous confirme que Covéa n'a ni investi ni promis d'investir, directement ou par personne interposée, dans les fonds gérés par CIAM. Nous n'avons eu aucun contact avec Covéa. Ce que vous interprétez comme une action coordonnée est la simple expression des droits de l'actionnaire que nous sommes.

Cette expression, qui semble vous surprendre, me paraît au contraire parfaitement légitime. Non seulement vous avez refusé aux actionnaires de votre société de s'exprimer librement et démocratiquement sur un projet de rapprochement créateur de valeur, mais vous avez par la suite décidé de vous engager dans une stratégie contentieuse extrêmement agressive avec votre plus gros actionnaire, détruisant de ce fait beaucoup de valeur actionnariale pour un bénéfice potentiel qui semble peu évident.

Aujourd'hui vous menacez CIAM de poursuites en diffamation. Le dialogue avec les actionnaires de Scor doit-il systématiquement être traité par la menace et les recours contentieux ? Nous sommes actionnaires de Scor et défendons nos droits.

A ce titre, je trouve savoureux de recevoir des leçons de respect des « usages » de votre part, après les actions judiciaires entreprises contre Covéa et ses banques-conseils.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Catherine Berjal
Présidente
CIAM